

Communiqué de presse

Sujet	Communiqué de presse sur la séance du groupe parlementaire vert'libéral
Renseignements	Tiana Angelina Moser, Présidente du groupe parlementaire, Tél. +41 76 388 66 81 Thomas Maier, Conseiller national, Tél. +41 78 652 06 50 Beat Flach, Conseiller national, Tél. +41 79 402 91 12
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Boîte postale 367, 3000 Berne 7 Tél. +41 31 322 60 57, E-mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	13 mars 2013

Débat «Swissness», loi sur l'alcool, droit de timbre

Les Vert'libéraux rejettent le projet Swissness dans le vote final si le Conseil des Etats reprend la part de 60% de valeur suisse pour les produits industriels tel que cela avait été demandé par le Conseil national. Dans sa version stricte, cette loi nuit à de nombreuses PME suisses.

Les Vert'libéraux soutiennent le principe de la révision totale de la loi sur l'alcool mais s'opposent à des mesures non-libérales telles que l'interdiction de la vente de nuit ou l'interdiction de remettre de l'alcool. Par contre, il semble utile que les achats-tests effectués pour la protection des jeunes soient dotés d'une base légale.

Enfin, les Vert'libéraux se prononcent en faveur d'une abolition rapide du droit de timbre dans la mesure où celui-ci représente une charge inutile pour l'industrie depuis de longues années.

Si le Conseil des Etats ne procède pas à des adaptations, les Vert'libéraux s'opposeront au projet Swissness lors du vote final. La barre des 60% de valeur suisse pour les produits industriels est bien trop élevée et nuit à de nombreuses PME suisses, notamment aux entreprises traditionnelles. De même, l'économie suisse ne profitera que peu de ce texte dans la mesure où celui-ci n'est pas synonyme d'une meilleure qualité du label Swissness, mais ne fait qu'augmenter sa part de valeur nationale de manière arbitraire.

Les Vert'libéraux s'exprimeront en faveur de la révision totale de la loi sur l'alcool. D'une part, le groupe parlementaire vert'libéral estime que les mesures de simplification et de libéralisation de la loi sur l'imposition des spiritueux sont utiles. D'autre part, il semble positif que les achats-tests effectués pour garantir le respect des limites d'âge pour l'achat d'alcool soient dotés d'une base légale. A l'opposé, les Vert'libéraux rejettent les interdictions de vente de nuit et de remise d'alcool. Une éventuelle interdiction de la vente de nuit pourrait facilement être contournée par les jeunes et cette mesure non-libérale reviendrait à imposer des restrictions aux personnes capables de gérer eux-mêmes leur consommation d'alcool.

Enfin, les Vert'libéraux sont favorables à l'abolition du droit de timbre. Tandis que toutes les opinions semblent converger sur ce point, le Conseil fédéral veut apparemment suspendre l'abolition de cette mesure pour l'intégrer à la réforme de l'imposition des entreprises III. Les Vert'libéraux considèrent que ce lien n'est pas pertinent et souhaitent par conséquent l'abolition rapide du droit de timbre, car c'est une charge inutile pour l'industrie depuis de longues années.